

ORDRE
DU
JOUR



ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT
4 place Quincaille
62000 Arras
☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52
@ ecolepaulbertarras@orange.fr

CONSEIL D'ÉCOLE DU 23 / 06 / 09

1.	Aucune remarque sur le compte rendu du second conseil d'école
2. Questions des parents	Aucune question Des suites ont été données aux questions des parents du précédent Conseil d'école (voir § travaux et aménagements)
3. bilan pédagogique	<p>Déroulements des scolarités</p> <ul style="list-style-type: none">• Le directeur rappelle que la diminution de la semaine et la mise en place de l'aide personnalisée est très positive pour les élèves qui en bénéficient, mais prive les autres élèves d'une demi-journée d'enseignement qui est ressentie comme un manque réel par l'équipe enseignante.• En écho au précédent conseil d'école, un point de vue général est donné sur l'avancée des scolarités. Une douzaine d'élèves présentaient des difficultés à progresser au même niveau ou au même rythme que les autres. Une dizaine inquiètent encore l'équipe pédagogique quant à l'année prochaine. Trois maintiens ont été proposés et acceptés par les familles. Il est rappelé que le maintien n'est proposé qu'à la condition qu'on puisse espérer une vraie réussite des élèves maintenus l'année suivante. Un tour d'horizon rapide de la difficulté scolaire est effectué. <p>Le regard pédagogique des enseignants sur les cohortes de niveau :</p> <ul style="list-style-type: none">• Du CM2 au CP, un enseignant par niveau fait le point sur les avancées des élèves. Les déroulements de scolarité dans chaque classe sont présentés en évoquant les réussites et quelques difficultés notamment dans certains cours simples à effectifs chargés.• Une présentation globale des évaluations CE1 et des très bons résultats des élèves de l'école est réalisé par les enseignants de CE1. <p>Les travaux pédagogiques en projet :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'an prochain, une fiche de suivi (dont la forme reste à déterminer) sera constituée pour chaque élève qui bénéficiera de la prise en charge en aide personnalisée. <p>La question des devoirs fait ensuite débat. Certains parents semblent inquiets du peu de devoirs imposé aux élèves. La question sera même posée de savoir si donner peu de devoir aboutirait à terme à un nivellement par le bas. L'équipe pédagogique maintient que si les élèves font sérieusement tout le travail qui est demandé en classe et le peu de travail (leçons, lectures, exercices sans difficulté) donné à la maison, ils sont tout à fait prêts à supporter la charge de travail qui leur sera proposée au collège. Mais l'équipe se promet aussi de poursuivre sa réflexion dès la pré rentrée de l'année prochaine.</p>
4. préparation de rentrée 2009	<p>Principes de constitution des classes les principes des deux années précédentes sont reconduits à savoir</p> <ol style="list-style-type: none">1. de tenter d'alléger les effectifs du cycle 22. constituer les cours doubles principalement avec des élèves sans difficulté et plus autonomes3. ne pas placer dans les cours doubles d'élèves qui en sont issus4. sauf exception, ne pas placer les doublants avec l'enseignant de l'année en cours5. ne pas isoler les élèves en CHAM6. veiller aux équilibres habituels (sexes, retards, éléments perturbateurs) <p>Organisation prévisionnelle des niveaux présentation des effectifs au 20 juin, propositions pour la répartition des effectifs 2009-2010 : 188^è répartis en 35 cp, 30 CE1, 55 CE2, 42 CM1, et 28 CM2 donneraient 1 CP (23 ^è); 1 CP/CE1 (22 ^è 10/12); 1 CE2 (23^è), 1 CE2 (24^è) ; 1 CE2/CM1 (24 ^è 8/16); CM1JS (5 à 8 ^è); 1 CM1 (26^è) ; et 1CM2 (28 ^è). Il est précisé que cette organisation a un caractère provisoire et peut évoluer à la marge ou globalement en fonction des modifications tardives éventuelles d'effectifs.</p> <p>Responsables des classes : Le directeur informe le Conseil des départs de collègues : M. Colliez fait valoir ses droits à pension, Mlle Cornet part dans la circonscription d'Auchel pour y exercer les fonctions de conseillère pédagogique. Mme Vercoutère, maître formateur, rejoint l'équipe de l'école. Les classes seraient, sous réserve de modifications, réparties comme suit : Mme Descharles CM2, Mme Bodnar CM1, M. Kuta CM1, M. Carton CM1/CE2, M. Pelletier CE2, Mme Gourlain CE2, Mme Vercoutère CE1, Mlle Pruvost CP/CE1, Mme Bencteux CP. M. Dambrune reste titulaire de son poste de remplaçant rattaché à l'école.</p> <p>Proposition d'organisation de l'aide individualisée : pour l'année scolaire prochaine le mode d'organisation de l'aide personnalisée serait, sauf décision de conseil de maîtres de rentrée, reconduit (c'est à dire deux fois 1 h, pendant les pauses méridiennes)</p>

<p>5. Informations sur les travaux et aménagements</p>	<p>Les travaux de sécurité demandés au précédent conseil d'école (par les parents et les enseignants) sont prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagements dans la cour (grilles, portes ou barrières?) pour interdire l'accès aux recoins dangereux (escaliers descendants et montants dans le préau, renforcement derrière le réfectoire, accès aux toilettes), • Des mains courantes murales dans les escaliers des deux bâtiments, pour sécuriser les déplacements des élèves en rangs. • Des éclairages à détecteurs de présence à l'entrée de la cour, et aux abords des différents bâtiments, pour protéger la cour des intrusions hors temps scolaire (et la rendre plus accueillante pour la garderie et l'étude) • Dispositifs anti pince-doigts aux portes des toilettes <p><u>A l'étude</u> le revêtement antidérapant sur le carrelage des toilettes qui glisse les jours de pluie</p> <p>Travaux demandés précédemment non réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En présence de M. Arvel et Mme Vennarucci, le président se borne à rappeler que la liste des travaux demandés non effectués s'allonge depuis plus de 4 années. Les nouvelles demandes concernent toutes la sécurisation des espaces communs. • Coursives des deux niveaux et la première salle de classe du rez-de-chaussée du bâtiment B (cf. CE 17 mars 2007) • Rénovation des revêtements muraux (effectuée pour le rez-de-chaussée du bâtiment A) à poursuivre à l'étage (cf. CE 14 octobre 2006). • « végétalisation » du grand mur bordant le côté sud de la cour (visite d'école de rentrée 2006) • Rénovation des façades (cf. CE 04 novembre 2005) <p>Question annexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le directeur fait part d'une communication avec madame Richardson l'Inspectrice de circonscription, qui a annoncé que la dotation municipale pour l'équipement informatique de l'école Paul Bert prévue pour 2010-2011 serait donnée dès 2009-2010. Elle serait évidemment la bienvenue. Mais sur les délais et modalités d'équipement dans le domaine informatique, monsieur le Conseiller municipal ne dispose pas d'information plus précise que la dernière fois à ce sujet.
<p>6. Compte rendu d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles</p>	<p>Bilan et évolution des classes à horaires aménagés musicales : les 16 CM2 inscrits nous quittent et 10 CE1 arrivent. Le total des élèves inscrits pour l'année 2009-2010 s'élève à 47 : 10 en CE1, 14 en CE2, 12 en CM1, et 11 en CM2. Six élèves ont renoncé à poursuivre leur parcours 3 en CE1, 2 en CE2, 1 en CM1. Ces abandons ont été entérinés suite à une concertation tripartite, famille, professeurs, professeurs de conservatoire.</p> <p>Un parent suggère qu'une meilleure information soit donnée au CP sur les cours de sensibilisation proposés par le conservatoire, qui sont important notamment pour que les enfants se déterminent dans le choix des instruments. Cela sera fait le plus tôt possible.</p> <p>Projets pédagogiques particuliers: Les enseignants évoquent les projets pédagogiques spécifiques notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> • projet artistique (CP) avec le quai de la batterie • les projets musicaux (CP/CE1, CE1, CM1/2, CM2) avec la dumiste • le permis piéton (CE1/CE2, CE2, CE2JS) pour les CE2 • un dragon dans mon jardin (CM1, CM1/2, CM2) en collaboration avec le cieu <p>Un projet de circonscription n'a pas pu aboutir pour certains élèves de CM2 : la grande évasion. Les enseignants de CM2 donnent les explications (refus du rectorat de mise à disposition de professeur de collège pour assurer l'encadrement) et présentent leurs excuses au nom de la circonscription.</p>
<p>7. Manifestations exceptionnelles et le partenariat avec l'Amicale laïque</p>	<p>Journée de l'amicale 2008-2009 : Le président de l'Amicale laïque fait le bilan de la journée de l'Amicale. Pour l'amicale, le prix de revient des journées de sorties pédagogiques organisées pour les visites d'Asnapio (Villeneuve d'asq), du musée Matisse (Le Cateau), Site médiéval (Azincourt), Muséum d'histoire naturelle (Lille) s'élève à presque 2000 €. L'ensemble des sorties s'est parfaitement déroulé et les satisfactions sont nombreuses pour tous.</p> <p>Actions autres :</p> <p>Comme chaque année l'Amicale laïque a investi pour les CM2 qui quitteront l'école avec un souvenir : un dictionnaire qui sera offert au cours de la fête de fin d'année</p> <p>Fête de fin d'année. Le déroulement prévu ressemble à celui organisé l'an dernier. Cependant le président de l'Amicale donne des précisions sur certaines évolutions (loteries supplémentaires avec les tickets jeu et repas des élèves)</p>